



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Grêle et catastrophe naturelle

Question au Gouvernement n° 1800

Texte de la question

GRÊLE ET CATASTROPHES NATURELLES

Mme la présidente . La parole est à M. Fabrice Brun.

M. Fabrice Brun . J'associe à ma question ma collègue Sylvie Bonnet. Dans l'après-midi du 15 juillet dernier, en Ardèche, le ciel nous est tombé sur la tête : un orage de grêle d'une violence inouïe, une pluie de boules de pétanque suivie d'un véritable déluge, des cultures agricoles dévastées, des vignes ravagées, des voitures cabossées, des pare-brises détruits, des toitures d'habitations, d'entreprises et de bâtiments publics qui explosent comme sous l'effet d'une bombe, l'eau inondant ensuite la maison comme le magasin, le gymnase, l'hôtel ou l'usine.

Du jamais-vu : à l'heure où je vous parle, des milliers d'Ardéchois, particuliers ou acteurs économiques, sont sinistrés, encore sous le choc, sans voiture pour se déplacer, avec des bâches de fortune en guise de toit, à la merci du prochain orage, le fruit du travail de toute une vie pouvant être anéanti du jour au lendemain.

Il faut souligner également l'élan de solidarité instantané car, chez nous, on sait se serrer les coudes. Bien sûr, les compagnies d'assurances sont en première ligne, mais six jours après l'apocalypse, comment comptez-vous déclencher la solidarité nationale ? Une cellule de crise en préfecture, c'est bien, mais un fonds d'urgence spécifique, c'est mieux pour faire face à une catastrophe naturelle d'une telle ampleur.

Comment comptez-vous soutenir l'économie ardéchoise touchée de plein fouet ? Que répondez-vous – c'est un exemple parmi tant d'autres – à ce couple de jeunes travailleurs qui peinent à payer les 1 200 euros de franchise pour leurs deux voitures grêlées ? Quel accompagnement des collectivités locales, notamment des communes dont les bâtiments publics sont endommagés, avez-vous prévu ? Serez-vous à nos côtés et aux côtés des 25 000 sinistrés potentiels qui attendent la solidarité nationale ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR. – M. Sébastien Huyghe applaudit également.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique.

M. Roland Lescure, ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique . Ce qui s'est passé est absolument exceptionnel. Nous avons tous vu les images, mais vous l'avez vécu puisque c'est chez vous : de véritables boules de pétanque qui tombaient et causaient des dommages très importants aux habitations, aux véhicules, aux entreprises ou aux récoltes – je pense notamment au vin et je crains que l'Ardèche n'ait perdu une bonne partie de sa vigne.

Je vous remercie pour vos mots et pour vos propos qui soulignent la solidarité locale très forte dont votre département est coutumier et dont vous-même avez été un des acteurs.

Hier, une cellule de crise a réuni les assureurs, qui sont en première ligne et doivent faire leur travail, et les acteurs locaux. Le préfet leur a demandé d'aller vite et les assureurs s'y sont engagés : c'est primordial quand il s'agit de son véhicule ou du toit de son habitation. Le défi majeur, c'est l'expertise : l'expert doit intervenir très vite pour évaluer les dégâts et les assureurs doivent ensuite être au rendez-vous.

J'ai moi-même appelé la Fédération nationale des assureurs, qui s'est engagée à aller vite. Nous avons la chance, en France, d'avoir prévu une assurance obligatoire pour ce type de tempête, que ce soit pour les ménages, les entreprises ou les agriculteurs. Il faut maintenant que les conséquences de cet épisode soient réglées très rapidement.

Au-delà des enjeux d'assurance, la solidarité nationale passe certains dispositifs. La priorité absolue est l'évaluation des dégâts. L'indemnité de solidarité nationale, que l'agriculteur soit assuré ou non, et le dispositif de calamité agricole peuvent être déclenchés. Il existe la dotation de solidarité aux collectivités victimes d'événements climatiques, pour des dommages d'un montant supérieur 150 000 euros – j'ai bien peur que certaines d'entre elles soient dans ce cas, notamment à Aubenas.

Enfin, pour les entreprises, des reports de paiement ou d'échéances fiscales sont possibles. Nous sommes présents, à vos côtés, et nous souhaitons aller vite pour déployer la solidarité des assureurs comme la solidarité nationale. Nous serons au rendez-vous. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe DR.)*

Données clés

Auteur : [M. Fabrice Brun](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1800

Rubrique : Catastrophes naturelles

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique

Ministère attributaire : Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juillet 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 juillet 2026